

Projet d'amélioration du climat scolaire en enseignement spécialisé de type 3 : école Désiré Denuit

• Résumé

Projet d'amélioration du climat scolaire à l'école d'enseignement spécialisé de type 3 (troubles du comportement et/ou de la personnalité) Désiré Denuit

L'école fondamentale d'enseignement spécialisé Désiré Denuit s'est inscrite comme école-pilote dans le projet d'amélioration du climat scolaire et de prévention du harcèlement à l'école

• Eléments de contexte

La directrice de l'école participe à une première conférence donnée par Bruno Humbeeck sur le thème du harcèlement à l'école. Sensibilisée, elle invite la responsable du centre PMS à participer à la seconde édition de la conférence.

Suite à des difficultés vécues dans l'école, elles souhaitent réfléchir à la façon de gérer les situations conflictuelles entre élèves, compte tenu de leurs problématiques spécifiques.

Les directrices de l'école et du PMS rencontrent une chargée de projets du CLPS-Bw afin de réfléchir méthodologiquement à ces questions. Celle-ci invite l'école et le PMS à participer aux formations au sujet du projet d'amélioration du climat scolaire organisées par le CLPS-Bw avec l'Université de Mons.

Suite à cela, l'école souhaite être une école-pilote.

• Objectifs

L'objectif de l'école est de créer les conditions favorables à la mise en place d'un climat de bienveillance, de bien-être et de réduire les violences au sein de la cour de récréation.

• Milieu de vie

- Milieu scolaire - Ecole

• Démarches et actions

La spécificité de ce projet est qu'il associe également le personnel d'accompagnement ; de nombreux élèves vivent en institution et sont amenés à l'école en bus. Au sein de ces trajets, les questions de harcèlement scolaires sont également présentes, ce qui amène la volonté d'associer les transporteurs et convoyeurs dans la formation.

Les deux axes du projet sont développés :

l'action sur le territoire :

les cours étant sablées, il n'y avait pas la possibilité de peindre des zones. Des espaces ont été délimités, des jeux acquis; "on a défini des zones calmes, des zones de pique-niques avec des tables rondes, des zones de jeux avec ballons etc. "

Des règles ont été retravaillées, et une réflexion est en cours quant à la façon de les afficher, avec par exemple des pictogrammes.

les espaces de paroles régulés :

Les séances de médiation ont été testées avec les instituteurs; cela reste la part du projet à poursuivre. La mise en œuvre de ces espaces n'est pas simple, demande aux intervenants de se sentir aguerris et demande également une adaptation pour des enfants éprouvant, pour certains, des difficultés avec le vocabulaire et d'expression orale.

• Institution partenaire(s) de l'expérience

- Service de promotion de la santé à l'école libre de Braine-l'Alleud
- Centre psycho-médico-social libre de Rixensart

• Institution ressource(s) de l'expérience

• Période de déroulement du projet

- le projet a démarré en 2013 et se poursuit actuellement

• Territoire

- Lasne

des rencontres de sensibilisation :

Une réunion pour les parents et pour les éducateurs a été organisée par l'école et animée par l'Université de Mons. Des moments de rencontre personnalisée sont toujours possibles pour les parents avec les intervenants.

Une rencontre avec les convoyeurs a également été organisée, qui devrait également aboutir à une formation ceux-ci et les transporteurs.

Des initiatives qui sont nées dans le cadre du projet :

une collaboration avec l'émission "Ouftivi" :

Une collaboration a été développée dans le cadre du projet avec la RTBF, et plus spécifiquement l'émission "ouftivi". Les élèves ont décrit des situations de harcèlement et de prévention de celui-ci et réalisé un film d'animation qui sera diffusé fin septembre 2014 : "ce sont les élèves qui ont complètement écrit le scénario, réalisé le film. Ils se sont partagé les tâches : écrire, jouer, distribuer les rôles, etc."

Suite à cette expérience, l'idée cette année serait de créer un petit film qui expliquerait le projet pour les nouveaux élèves et qui serait réalisé par les élèves eux-mêmes.

une collaboration avec la Seigneurie de Lasne :

Un autre projet est né suite au projet : une collaboration avec la seigneurie de Lasne. Les enfants d'une classe se rendent de façon hebdomadaire pour un échange intergénérationnel : "on a osé cela avec des enfants qui ont été sensibilisés à la façon de communiquer autrement."

la fancy-fair :

Lors de la fancy-fair de l'école (une grande première), ces projets ont été présentés, notamment aux parents et à des personnes âgées de la seigneurie qui sont venues.

la mise à l'honneur des enfants :

les intervenants souhaitent valoriser les comportements positifs des enfants, tant dans la sphère des apprentissages scolaires que de celle du comportement. Les photos des enfants encouragés sont visibles de l'ensemble de la communauté éducative, des activités agréables sont proposées en guise de félicitation. Chaque semaine, un rassemblement des élèves et des intervenants est organisé dans ce but.

• Moyens

les moyens financiers :

Il s'agit des moyens dont nous avons besoin pour l'achat de jeux, bancs et tables et pour cloisonner les espaces.

Au niveau de la main d'œuvre, les jeux ont été montés en usine (pour des questions d'assurance) et les dalles au sol ont été montées par le personnel de l'équipe, afin de sécuriser les espaces de jeux et de faire des économies permettant l'investissement au niveau des cloisonnements des espaces.

Au niveau des moyens humains, l'ensemble de l'équipe s'est impliquée : "des instituteurs, des compagnons, des adolescents ont aidé à la finalisation".

L'équipe ressent le besoin d'être guidée sur le terrain, notamment pour ce qui concerne les médiations. L'appui de l'Université de Mons est sollicité dans ce cadre.

• Evaluation et enseignements

La directrice constate des effets positifs suite à la mise en œuvre du projet : ce n'est pas mathématique : on ne peut pas dire que $A+B$ ça fait C , mais tout porte à croire que c'est grâce à cela"

l'impact positif de la régulation des espaces :

la délimitation des espaces a permis d'agir sur la violence visible : "on a constaté que le fait d'avoir fait ces zones a diminué les difficultés des cours. Il est important de répéter aux enfants les règles, d'afficher celles-ci, de mettre des pictogrammes."

les espaces régulés de parole :

La mise en œuvre des espaces régulés de parole est plus difficile : "on n'est pas aguerris".

De plus, le maintien dans le temps du projet est un challenge : "on essaye de mobiliser tout le monde, mais il y a parfois un certain essoufflement".

Le caractère particulier de l'enseignement spécialisé requiert des pistes différentes : "nos enfants n'ont pas la même manière de penser ; on a certains enfants non scolarisables".

L'équipe ressent le besoin d'un suivi très régulier, pour se sentir dans la maîtrise du projet. La direction a également le besoin d'un support pour pouvoir maintenir le rôle de moteur qu'elle désire jouer.

- **Perspectives envisagées**

Le directrice désire relancer le projet de mise en place des espaces régulés de parole :

une piste serait de repartir d'une classe motivée et de tester des espaces de paroles avec le soutien du PMS, du CLPS-Bw et de l'Université de Mons.

- **Pour aller plus loin**

[Voir le projet de l'Université de Mons](#)

- **Personne de contact**

- françoise Deweerdt
- francoise.deweerdt@gmail.com
- 0472/13.01.68.